



19231 POMPADOUR
FRANCE

Instruction de mise en œuvre

Form n° : 525
Ind : A

Document n° : 525_0000A0_7341981_Fr

ind : C

désignation : Agrafe de liaison équipotentielle

Référence : TCLIP16-35

Page : 1/7



C	Dec 2016	Mise à jour	Th LOPEZ	Eric. GERY
B	Sept 2016	Ajout info norme §2 et tableau fabricants § 3.4	Th LOPEZ	Eric. GERY
A	Mai 2016	Création	F. MATHEVET	Eric. GERY
Rev	Date	Modifications	Crée par	Approuvé par

Table des matières

1	But	3
2	Rappel de la norme	3
3	Présentation du produit	4
3.1	Fonction	4
3.2	Vue générale.....	4
3.3	Cablettes de mise la terre.....	4
3.4	Chemin de câbles	5
3.5	Marquage	6
3.6	Prise en main	6
4	Conditionnement	6
5	Installation	7
5.1	Mise en oeuvre	7
5.2	Restriction d'utilisation	7

1 But

Ce document est conçu pour définir les limites d'utilisation de l'agrafe TCLIP16-35

2 Rappel de la norme

En France, les chemins de câbles ne servent qu'à supporter les câbles.

Même lorsque la continuité électrique est assurée, il convient de ne pas considérer le chemin de câbles métallique comme un conducteur de protection ou d'équipotentialité. Par mesure de précaution, installées tous les 15 m au minimum des bornes relient les chemins de câbles au conducteur parallèle en cuivre pour assurer la mise à la terre.

(Extrait NFC 15-100- Dec 2002)

§ 543.2.3 L'utilisation des éléments métalliques suivants comme conducteurs de protection ou d'équipotentialité n'est pas admise pour :

- Chemins de câbles et systèmes analogues (...)

(Extrait UTE C 15-900 - mars 2016)

§ 6.7.2.4 Règles pour les supports

Mise à la terre et équipotentialité du support.

- **Pour la protection contre les chocs électriques**

Les parties métalliques accessibles des chemins de câbles, échelles à câbles, sont mises à la Terre.

La mise à la terre est réalisée de la façon suivante :

- pour les chemins de câbles et échelles à câbles, par un conducteur de protection en cuivre nu circulant sur les chemins de câbles ou les échelles à câbles(...) connecté tous les 15 m environ aux chemins de câbles ou aux échelles à câbles.

- **Pour la protection des circuits de communication contre les perturbations électromagnétiques**

La mise à la terre des chemins de câbles, échelles à câbles, ferromagnétiques réduit l'effet des perturbations électromagnétiques.

Cet objectif est atteint si les chemins de câbles, échelles à câbles, sont mis à la terre pour la protection contre les chocs électriques, conformément aux dispositions de l'article précédent. Dans ce cas pour les cheminements supérieurs à 50 m, le conducteur de protection doit être raccordé au réseau d'équipotentialité local (s'il existe) à l'autre extrémité.

Dans le cas contraire, par exemple si ces canalisations sont réservées exclusivement à des circuits de communication, pour les chemins de câbles et échelles à câbles, l'objectif est atteint en réalisant une mise à la terre fonctionnelle par un conducteur de liaison équipotentielle fonctionnelle en cuivre de section au moins égale à 4 mm² circulant sur le chemin de câbles ou l'échelle à câbles. Il doit être connecté environ tous les 15 m aux chemins de câbles et échelles à câbles. Pour les cheminements supérieurs à 50 m, le conducteur de liaison équipotentielle fonctionnelle doit être raccordé au réseau d'équipotentialité local (s'il existe) à l'autre extrémité. Dans le cas où plusieurs chemins de câble ou échelles à câbles suivent des parcours parallèles, les conducteurs de liaison équipotentielle fonctionnelle et/ou de protection doivent être interconnectés tous les 50 m.

3 Présentation du produit

3.1 Fonction

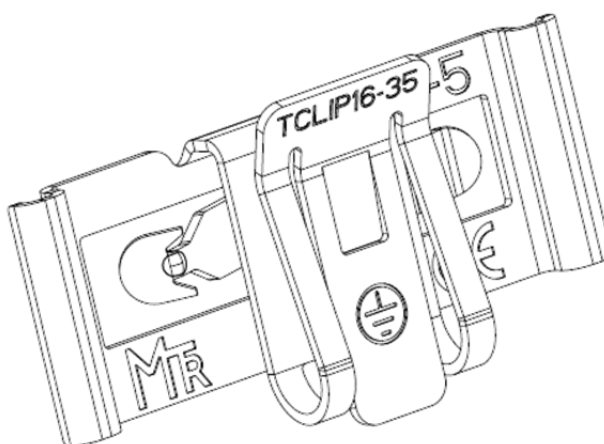
TCILP16-35 contribue de manière efficace et durable, à assurer la connexion et l'équipotentialité entre les structures conductrices d'une même installation (agrafe « liant » le chemin de câble tôle et la câblette de cuivre nue de section appropriée).

TCLIP16-35 participe de fait, à la réalisation de la protection contre les contacts indirects.
(Mise à la terre)

3.2 Vue générale

Matière : acier ressort

Protection contre la corrosion : étamage



3.3 Cablettes de mise la terre

Conçu pour des câbles rigides cuivre non isolés de section de 16 à 35 mm² appelés câblettes.

3.4 Chemin de câbles

S'adapte sur tous les chemins de câbles en tôle perforée qui possèdent les caractéristiques suivantes :

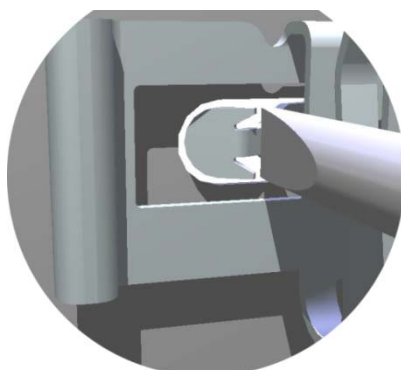
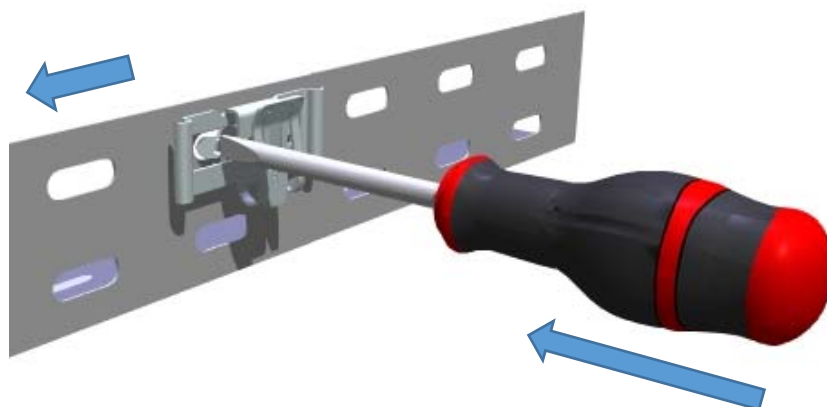
Distance minimale entre 2 perforations	15 mm
Epaisseur de tôle	< 1.4 mm

Fabricant	Hauteur (mm)	Longueur (mm)	Compatible
	7	30	Oui
	7	25	Oui
	7	25	Oui
	7	25	Oui
	7	Si $L \geq 20$	(*)
	7	20	(*)
	8	20	(*)
	7	Si $L \geq 20$	(*)
	7,5	22	Oui

(*) Cas particulier

25 > Longueur $L \geq 20$

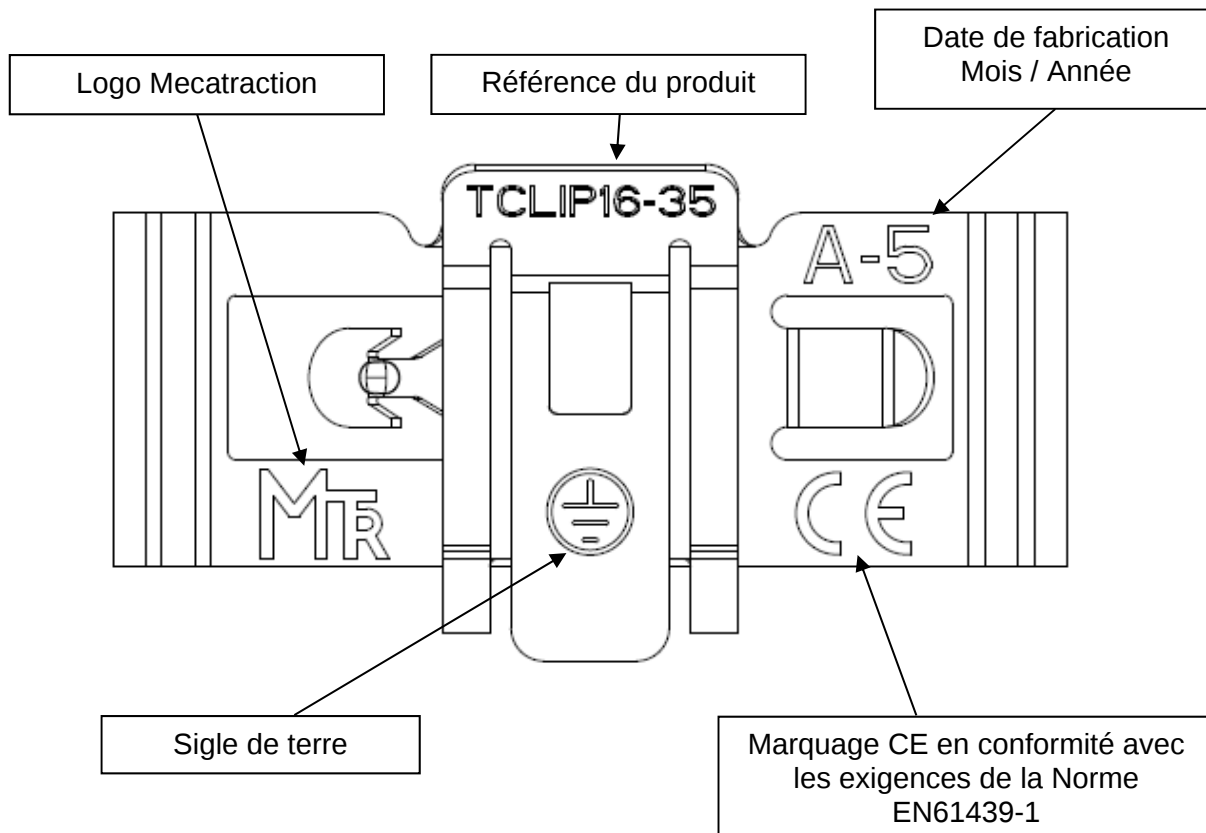
Mode opératoire :
Appuyer sur la languette avec l'extrémité du tournevis tout en déplaçant TCLIP vers la gauche



Installation recommandée sur supports

Electro-zingué	Oui
Galvanisé à Chaud	Oui
Inox	Non

3.5 Marquage



3.6 Prise en main

TCLIP16-35 ne possède pas de zone fragile.

4 Conditionnement

Boîte carton: 140 x 140 x 70

Pièces en vrac

Quantités par carton : 30 pièces

Poids : 0.510 Kg

Conditions de stockage:

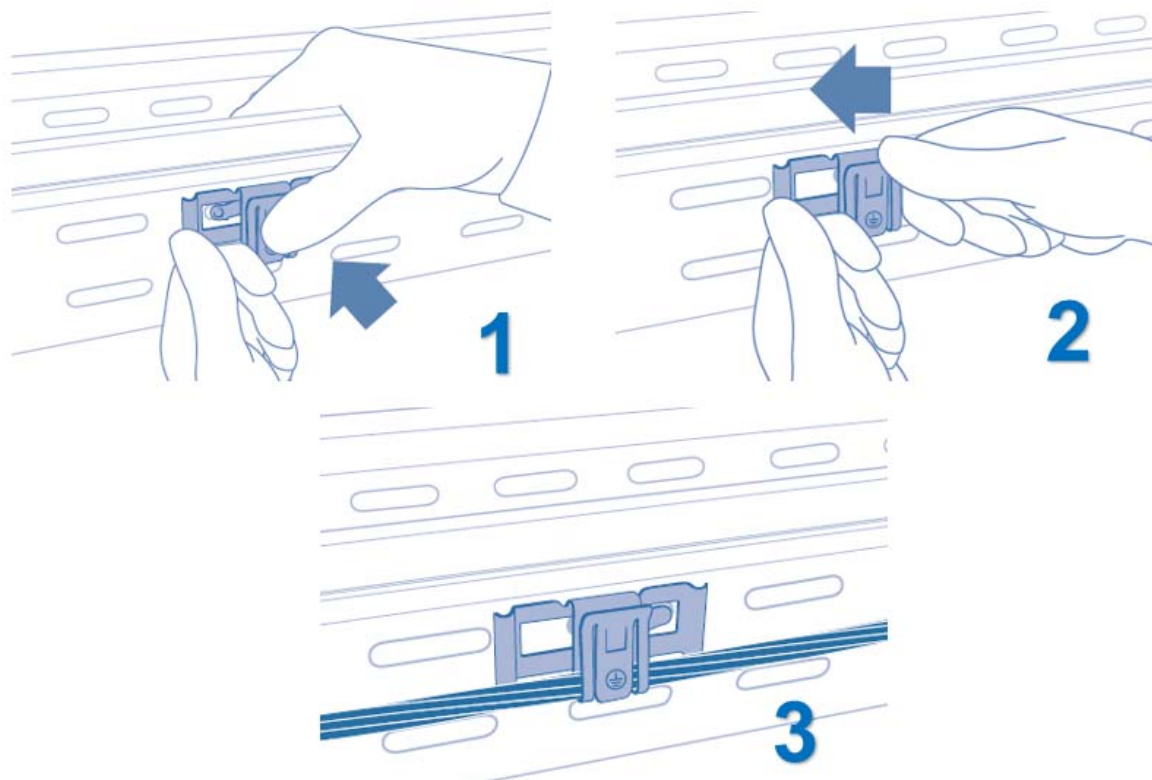
Durée : Aucune limite

Température : -40°C to +85°C

5 Installation

5.1 Mise en oeuvre

Le port de gants de travail est conseillé pour cette opération



5.2 Restriction d'utilisation

TCLIP16-35 ne doit pas être utilisé pour réaliser une jonction ou une dérivation électrique.
Interdit pour toute application bord de mer